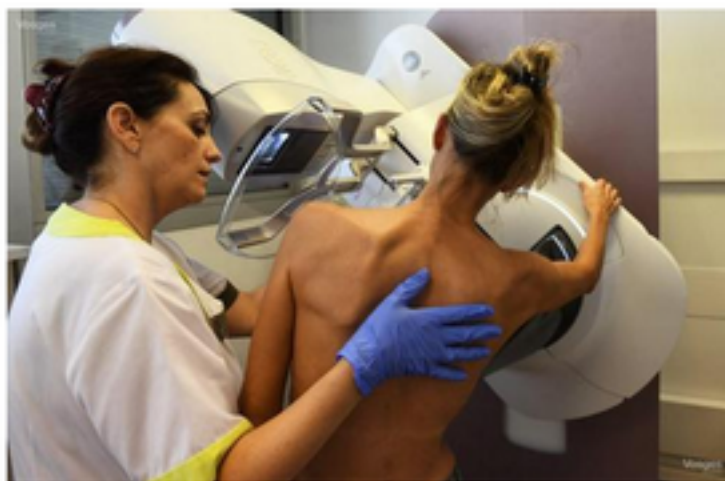


Cancer du sein : un nouveau traitement prometteur



Le « Trodelvy » cible le cancer du sein dit « triple négatif », qui touche environ 9 000 nouveaux cas par an. Photo Anne-Christine POUJOLAT/AFP

Un nouveau traitement innovant, le « Trodelvy », pour les formes agressives du cancer du sein, le cancer dit « triple négatif », va être proposé en France à des centaines de femmes dès le mois de novembre. Il doit permettre d'augmenter l'espérance de vie des patientes

Des centaines de femmes atteintes d'un cancer du sein très agressif auront accès en France dès le mois prochain à un traitement innovant qui allonge la durée de survie de plusieurs mois.

Si on pense communément que le cancer du sein se soigne bien désormais, ce n'est pas le cas du cancer dit « triple négatif », qui touche environ 15 % des patientes, soit 9 000 nouveaux cas par an. Sa caractéristique : il ne présente aucun marqueur à la surface des cellules cancéreuses, susceptible de répondre à une thérapie ciblée existante. Les risques de récidives sont élevés : 30 % dans les trois ans qui suivent le diagnostic. En cas de récidive avec métastases, le pronostic de ce cancer ne s'est pas amélioré au cours des 20 dernières années faute de thérapies efficaces : un taux de survie à cinq ans de 11,3 %.

Les femmes touchées sont souvent plus jeunes que la moyenne (40 % ont moins de 40 ans).

« C'est un vrai progrès, on n'avait jamais eu d'aussi bons résultats dans cette situation pour le cancer du sein triple négatif métastatique », assure Delphine Loirat, oncologue médicale à l'Institut Curie et investigatrice principale de l'étude qui a évalué cette thérapie.

Le ministre de la Santé Olivier Véran, l'a récemment annoncé à l'Assemblée nationale : le Trodelvy sera disponible en France en accès précoce à compter du 1^{er} novembre.

Jusqu'à présent, en attendant l'autorisation de mise sur le marché par l'Agence européenne des médicaments - qui vient juste d'être donnée -, des autorisations temporaires d'utilisation nominatives avaient été accordées en France, bénéficiant à quelques dizaines de femmes seulement.